

P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de

PONCINS

(Département de la Loire)

2. PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal de
Poncins approuvant le P.L.U.

Poncins, le...

APTITUDES AMENAGEMENT

Siège social : Route de Lyon 42310 La Pacaudière - Tél : 04 77 64 39 23 - Fax : 04 77 64 39 37
Agence de Roanne : Espace Saint Louis Rue Raffin 42300 Roanne - Tél : 04 77 71 28 82- Fax : 04 77 64 39 37
aptitudes.amenagement@orange.fr



SOMMAIRE

Page

LES ORIENTATIONS DU PADD	2
Maintenir l'attractivité résidentielle et les équilibres démographiques	3
Préserver la qualité des milieux naturels et des paysages	4
Conforter le dynamisme et la diversité de l'agriculture et de l'artisanat	5
Représentation graphique du PADD	6

LES ORIENTATIONS
DU PROJET D'AMENAGEMENT
ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

ENJEU DE DEVELOPPEMENT N°1 :

Maintenir l'attractivité résidentielle et les équilibres démographiques

Constats :

Depuis maintenant une trentaine d'années la population de PONCINS ne cesse d'augmenter et de se rajeunir. Le rythme de croissance est d'environ + 1,5%. Selon ce rythme la population actuelle de la commune serait d'environ 850 habitants. D'ici à 2015, celle-ci pourrait franchir la barre des mille personnes. Corrélativement à cette dynamique démographique le rythme de construction de logement et notamment de maisons individuelles a fortement progressé.

Les facteurs de cette croissance sont multiples. PONCINS bénéficie d'une très bonne desserte routière et jouit de la proximité de Feurs, tout en restant une commune « rurale » au cadre de vie agréable.

LES POINTS FORTS

Les atouts

Situation géographique
Attractivité résidentielle

Cadre de vie agréable
Parc de logement neuf et confortable
Population jeune et en augmentation

Bonne desserte en infrastructures routières
Transport scolaire
Vie associative dynamique

Un commerce de proximité
Équipements scolaires et de loisirs

Les opportunités

Proximité de Feurs, Saint-Étienne
Proximité de l'échangeur de l'A 72

LES POINTS FAIBLES

Les faiblesses

Pas de services publics
Manque d'animation périscolaire
Manque de logement locatif
Manque de structures et services pour la petite enfance

Nuisances sonores liées aux infrastructures routières
Manque de structures et services pour les personnes âgées
Peu d'emploi sur la commune
Manque de locaux pour les associations

Les menaces

Pérennité du commerce de proximité

ORIENTATIONS DU P.A.D.D. :

➤ **Développer une politique de mixité de l'habitat** notamment en faveur du logement locatif (privé et/ou social). Afin de faciliter l'accueil de jeunes ménages et le maintien à domicile des personnes âgées et de favoriser la mixité sociale.

➤ **Ouvrir de nouveaux espaces à l'urbanisation.** Cette urbanisation nouvelle se concentre autour du bourg et de quelques hameaux

➤ **Développer les services, équipements et activités** (de loisirs, culturelles, sportives) en faveur de la petite enfance, de l'adolescence et des personnes âgées avec une approche intercommunale

➤ **Favoriser le maintien des commerces et services de proximité**

➤ **Maintenir la qualité du cadre de vie et du contexte paysager « rural »**

➤ **Optimiser le positionnement géographique et la proximité de l'échangeur de l'A 72**

➤ **Renforcer la capacité du réseau d'assainissement collectif**

➤ **Maintenir le dynamisme associatif**

ENJEU DE DEVELOPPEMENT N°2 :

Préserver la qualité des milieux naturels et des paysages

Constats :

Des bois parsemés d'étangs au Sud de la commune au bocage de Goincet au Nord en passant par la rivière Lignon, la commune de PONCINS dispose d'un patrimoine naturel d'une richesse et d'une diversité floristique et faunistique remarquable.

D'autre part et bien que situé dans la plaine du Forez, les légères ondulations topographiques mêlées à la végétation des bords de plans et cours d'eau engendrent une diversité et une qualité du paysage intéressante.

LES POINTS FORTS

Les atouts

Cadre de vie agréable
Un patrimoine naturel de qualité et diversifiée

Les opportunités

-

LES POINTS FAIBLES

Les faiblesses

Accessibilité des étangs
Station d'épuration obsolète et systèmes d'assainissement individuels souvent désuets

Les menaces

Inondations
Développement non maîtrisé de l'urbanisation

ORIENTATIONS DU P.A.D.D. :

- **Protéger et identifier les espaces naturels sensibles** (bois, cours et plans d'eau, Z.N.I.E.F.F., Z.I.C.O., Natura 2000,...) **et préserver la diversité biologique**
- **Améliorer la qualité des cours d'eaux**
L'amélioration de qualité de l'eau passe notamment par l'amélioration de la capacité de traitement de la station d'épuration, la mise aux normes des systèmes d'assainissement individuel et le contrôle des rejets d'origine agricole
- **Préserver la diversité et l'entretien des paysages**
- **Maîtriser le développement pavillonnaire** et la consommation d'espace et optimiser les secteurs déjà urbanisés
- **Privilégier l'urbanisation en profondeur** et non plus linéaire
- **Préserver des espaces verts** entre les secteurs urbanisés
- **Réduire l'impact des nuisances sonores** en limitant la construction aux abords des infrastructures routières (RN 89 et A 72)
- **Limiter le risque d'inondation** par le maintien de zone tampon capable d'absorber les épisodes de crues et l'entretien des berges

ENJEU DE DEVELOPPEMENT N°3 :

Conforter le dynamisme et la diversité de l'agriculture et de l'artisanat

Constats :

83,8% des actifs ayant un emploi travaillent en dehors de la commune de PONCINS, toutefois les activités agricoles et artisanales sont bien représentées et diversifiées sur la commune. On recense ainsi pas moins de 16 exploitations agricoles (élevage bovin, culture céréalière, élevage de volailles et de gibier...) et 15 entreprises artisanales.

LES POINTS FORTS

Les atouts

Artisanat dynamique

Agriculture dynamique et diversifiée

Les opportunités

-

LES POINTS FAIBLES

Les faiblesses

Peu d'emploi sur la commune
Gabarit des ponts

Baisse du nombre d'exploitation agricole

Les menaces

-



ORIENTATIONS DU P.A.D.D. :

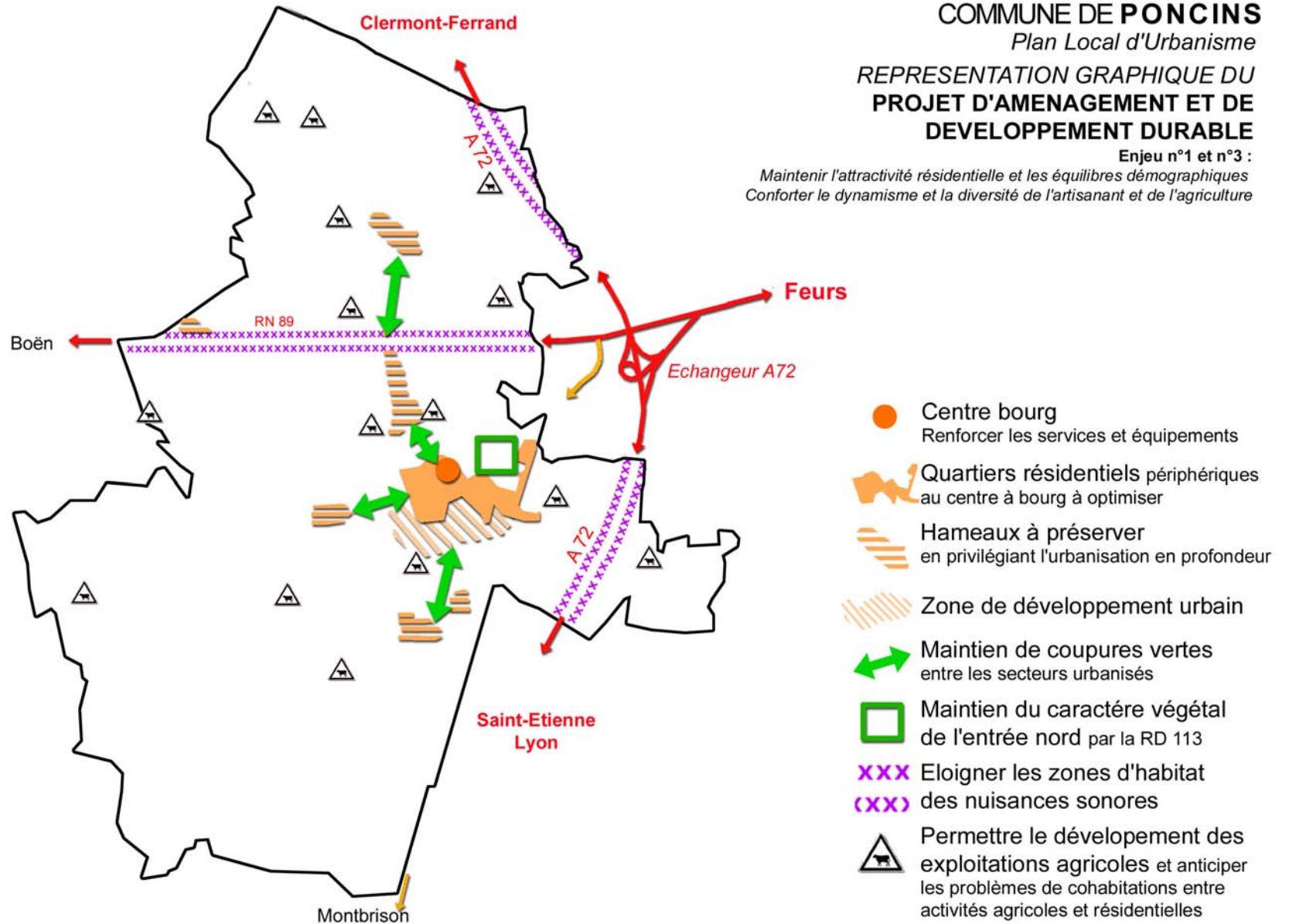
- Favoriser la reprise des entreprises (agricoles et artisanales)
- Permettre le développement des entreprises agricoles et artisanales en prenant en compte les contraintes d'exploitation, notamment des surfaces de développement en cas d'extension afin d'anticiper les problèmes de cohabitation entre activités agricoles/artisanales et résidentielles.
- Faciliter la circulation des véhicules à moyen tonnage

COMMUNE DE PONCINS

Plan Local d'Urbanisme

REPRESENTATION GRAPHIQUE DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Enjeu n°1 et n°3 :
Maintenir l'attractivité résidentielle et les équilibres démographiques
Conforter le dynamisme et la diversité de l'artisanat et de l'agriculture



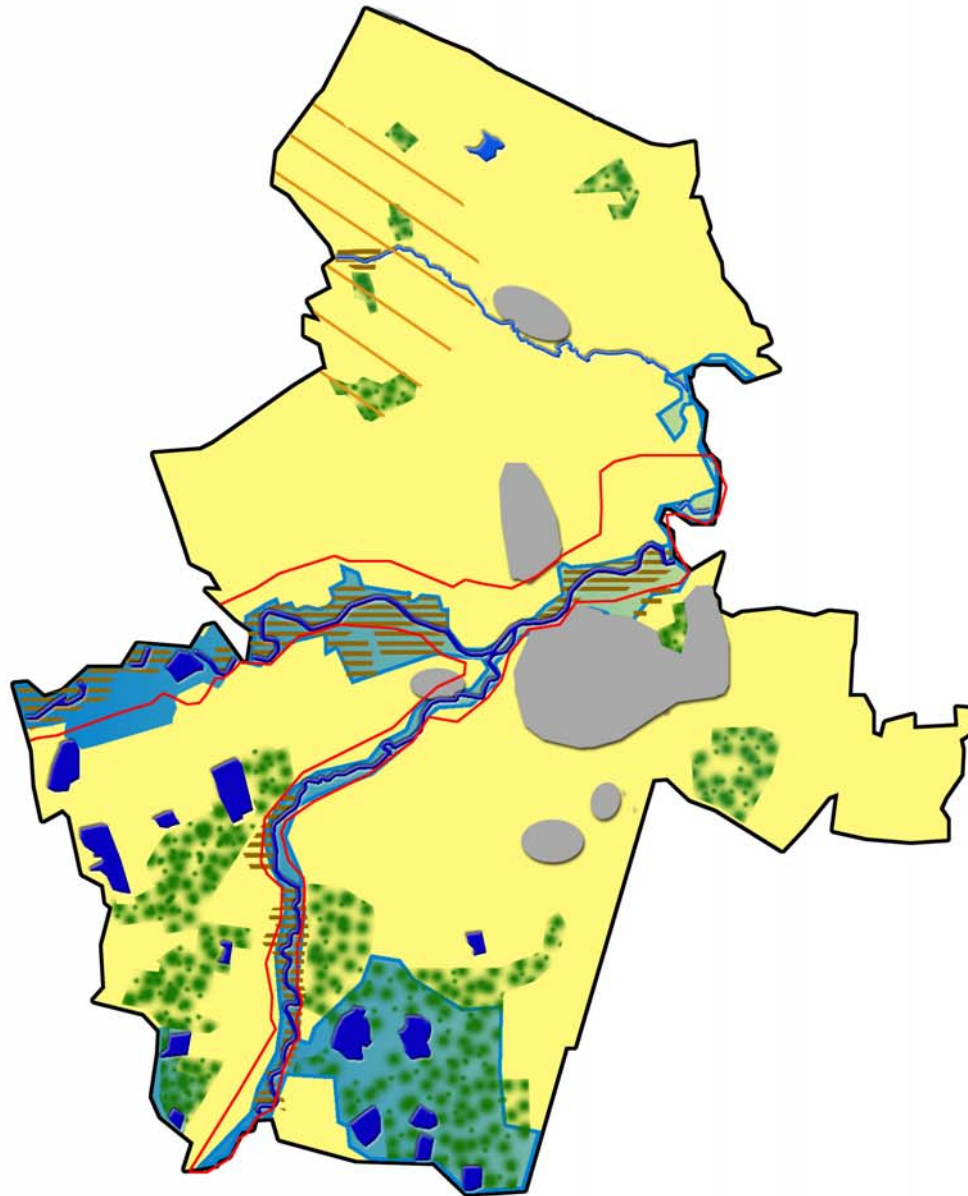
COMMUNE DE PONCINS










Plan Local d'Urbanisme

REPRESENTATION GRAPHIQUE DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Enjeu n°2 :

Préserver la qualité des milieux naturels et des paysages



-  Milieux naturels à protéger
Ces espaces présentent des milieux très variés (bois, bocage, étangs, forêts alluviales...) qui servent d'habitat pour des espèces animales parfois rares
-  Zones boisées à préserver
-  Forêts alluviales à préserver
-  Secteur bocager à préserver
-  Améliorer la qualité des cours d'eau notamment par l'amélioration du traitement des eaux usées
-  Préserver les milieux aquatiques et leur environnement
-  Espaces agricoles à préserver
Maintien de la qualité des paysages et du cadre de vie "rural"
-  Zones urbanisées ou en devenir
-  Secteur inondable à préserver de toute nouvelle urbanisation